Pelonne : finances de la commune

Commune · Drôme (26) · 25 habitants · tranche moins de 100 habitants · comptes 2025

Pour l’exercice 2025, Pelonne affichait un encours de dette de 0 €, soit 0 € par habitant, une épargne brute égale à 21,1 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 0 ans.

Dette par habitant
0 €
0 € au total

Capacité de désendettement
0 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d’épargne brute
21,1 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
1 837 € / hab.
46 k€ au total

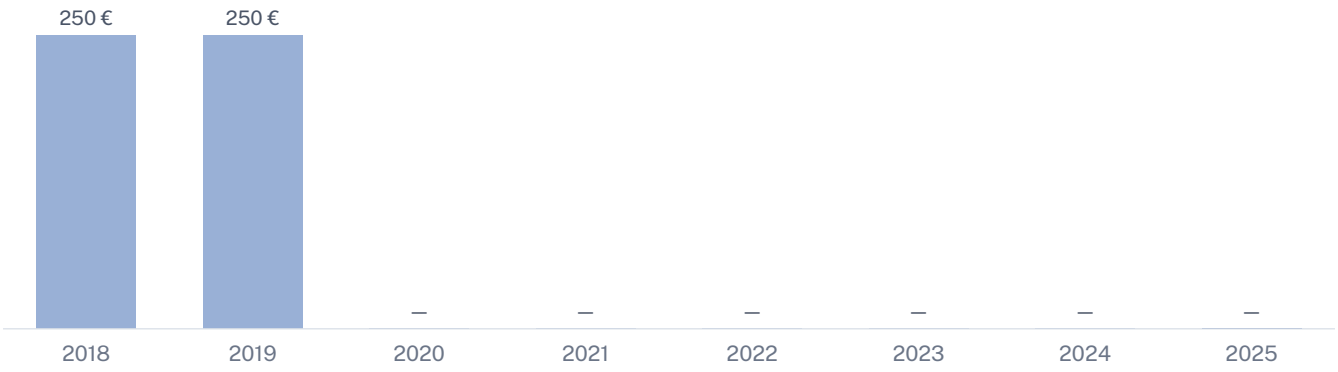
Les comptes de la commune en clair

Comptes consolidés de l’exercice 2025 publiés par l’OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 3 275 communes de moins de 100 habitants (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n’est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d’être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	1 837 €	parmi le quart des communes de même taille où ce chiffre est le plus haut.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	21,5 %	394 € par habitant : parmi le quart des communes de même taille où ce chiffre est le plus haut.
Lui reste-t-il de l’argent en fin d’année ?	21,1 %	492 € par habitant : un peu au-dessus de la moitié des communes de même taille. Repère : vigilance sous 10 %, alerte sous 7 % (usage d’analyse financière, non réglementaire) (Au-dessus des repères).
Est-elle endettée ?	0 €	parmi le quart des communes de même taille où ce chiffre est le plus bas. Repère : plafond national de référence de 12 ans de capacité de désendettement pour les communes (Sous le plafond).
Investit-elle ?	507 €	un peu au-dessus de la moitié des communes de même taille.
Combien rapportent les impôts locaux ?	517 €	un peu au-dessus de la moitié des communes de même taille.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 250 € en 2018 à 0 € en 2025 (-100 %). Valeur la plus haute : 250 € en 2018 et 2019 ; la plus basse : 0 € en 2020, 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	250 €	6 %	0,1 ans	13 k€
2019	250 €	21,4 %	0 ans	0 €
2020	0 €	11,5 %	0 ans	0 €
2021	0 €	1 %	0 ans	19 k€
2022	0 €	28,6 %	0 ans	28 k€
2023	0 €	50,8 %	0 ans	97 k€
2024	0 €	29,8 %	0 ans	1 527 €
2025	0 €	21,1 %	0 ans	13 k€

Comparée à ses communes jumelles

Indicateur	Pelonne	Médiane des jumelles	Écart
Dette par habitant	0 €	493 €	−100 %
Impôts locaux par habitant	517 €	781 €	−33,7 %
Frais de personnel par habitant	394 €	532 €	−25,9 %
Investissement par habitant	507 €	1 178 €	−57 %
Taux d'épargne brute	21,1 %	27,8 %	
Capacité de désendettement	0 ans	2,5 ans	

Jumelles : Saint-Martin-des-Puits (11), Châteaufort (04), Saint-Jean-du-Castillonnais (09), Le Fau (15), Champlin (58), Fréchet-Aure (65), Marcellois (21), Barrancoueu (65), Les Tonils (26), Charens (26). Insee (taille, évolution, âges, revenu) ; comptes OFGL.

Le mandat 2020-2026 en chiffres

Indicateur	2019	2025	Évolution	Médiane dép.
Habitants	23	25	+8,7 %	+2,4 %
Dette par habitant	11 €	0 €	−100 %	−30 %
Impôts locaux par habitant	364 €	517 €	+42,3 %	+29,5 %
Frais de personnel par habitant	206 €	394 €	+91,5 %	+20,2 %
Taux d'épargne brute	21,4 %	21,1 %	−0,3 point	+1,7 point
Capacité de désendettement	0 ans	0 ans	−0 an	−1,2 an
Investissement cumulé 2020-2025, par habitant		6 040 €		2 733 €

Comptes consolidés OFGL 2019 et 2025 ; médiane : évolution médiane des communes du département. Une évolution ne juge pas la gestion.

Qui vit ici

Indicateur	Pelonne	Comparaison
Habitants (2023)	23	+21,1 % depuis 2012 (département : +6,7 %)
65 ans ou plus (2023)	42,9 %	département : 23,4 % · France : 21,3 %
Personnes couvertes par le RSA (2024)	0 pour 100 habitants	département : 4

Sources : Insee, populations municipales 1968-2023, recensement 2012-2017-2023, naissances et décès 2008-2025 (API Melodi, Licence Ouverte) ; Cnaf, allocataires par commune au 31 décembre 2020-2024 (data.caf.fr, Licence Ouverte), valeurs arrondies par la Cnaf ; Urssaf, établissements employeurs et effectifs salariés du secteur privé au 31 décembre (open.urssaf.fr, ODbL) ; Éducation nationale, effectifs d'élèves par école et indices de position sociale (data.education.gouv.fr, Licence Ouverte).

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	Pelonne
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	79 k€ pour 1 projet
Par habitant	3 160 € (communes de même taille : 310 € ; département : 184 €, médianes)
Part du coût des projets payée par l'État	79,9 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	aucune aide publiée

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.